
RAPPORT PROJET NCS PHASE 2



DECEMBRE 2020

**RAPPORT REALISE PAR LA LISTAB EN
COLLABORATION AVEC LA COALITION TAXAWU
SANTE**

***RAPPORT EXTENSION PROJET NCS PHASE2
JUILLET A DECEMBRE 2020***

I. DESCRIPTION DÉTAILLÉE DU PROJET

Objectifs global et spécifiques

Objectif général :

- Ce projet a pour objectif de Promouvoir l'utilisation des ressources fiscales issue du tabac pour le financement de la lutte antitabac au Sénégal.

Objectifs spécifiques :

1. Sensibiliser les acteurs gouvernementaux, les agences Onusiennes en particulier le PNUD à intégrer la lutte contre le tabac et son financement dans leurs programmes de plaidoyer ;
2. Plaider en faveur d'une augmentation des taxes afin de soutenir les activités de lutte antitabac et de promotion de la santé, y compris les Maladies non transmissibles et la Couverture maladie universelle.

II. LES REALISATIONS

Cette partie concerne les réalisations du projet qui s'est déroulée du 01 Aout au 31 Décembre 2020.

L'essentiel des activités prévues ont été toutes réalisées, à l'exception de quelques activités comme certaines visites auprès des autorités, quelques émissions radios qui ont fait 'objet de modification avec le contexte du Covid.

Activity . Organiser des visites de plaidoyers aux autorités du HCCT, CESE, ASSEMBLEE NATIONALE, MINISTERE SANTE ET SECRETARIAT GOUVERNEMENT

Durant les mois de novembre et Décembre la LISTAB a procédé à une vaste campagne de sensibilisation dans le cadre de ses activités de plaidoyer budgétaire a travers le partage du livret du plaidoyer budgétaire conçu par la Coalition Taxawu Santé(LISTAB, CRES, CICODEV et le PNLT).

Plusieurs courriers ont été livrés auprès de certaines autorités du gouvernement (Ministère de la Santee, de l'Economie, du Commerce, etc), de l'Assemblée Nationale, du Conseil Economique et Social, des Collectivités Territoriales et certains acteurs de la société civile.

L'objectif général de ce partage est de sensibiliser les acteurs et les décideurs sur les activités de plaidoyer budgétaire que la LISTAB a déroulé avec ses partenaires pour trouver des sources de financement pour renforcer la lutte antitabac et améliorer la santé des population contre les maladies non contagieuses (MNT).

L'objectif spécifique de ce partage est d'amener les décideurs et acteurs politiques, les membres du gouvernement, les membres de l'Assemblé Nationale et la société civile a

participer de façon active dans les activités de plaidoyer (renforcement de capacité, rencontres sectorielles, réunions de partages, concertation, décisions, etc.).

La LISTAB compte continuer ses activités de plaidoyer auprès des autorités religieuses pour diligenter le processus de décisions avec les décideurs.

Activity : Organiser 2 séances de travail avec les partenaires clés (PNLT, CMU, MNT)

Le renforcement des capacités à travers les réunions du collectif et des supports de communication a permis de mieux comprendre le projet ainsi que ces objectifs dans le long terme,

- L'engagement des autorités administratives ainsi que les agents des Impôts et domaines à nous accompagner dans le processus du financement innovant.

La tenue des réunions de coordination avec la coalition et la représentante du partenaire technique FCA a permis de réviser les activités avec le partenaire et planifier un chronogramme pour les deux trimestres prochain avec le contexte de la COVID.

Les supports de communications (livrets, plaquettes, etc.), l'atelier de plaidoyer et les activités de communications ont été discutés pour voir les activités qui restent à réaliser ou remplacer ; L'approche des communicateurs traditionnels dans les activités de plaidoyer avec les autorités du gouvernement a été suggérée ainsi que le ciblage d'émissions télévisées ; La lettre du Ministre de la santé au Ministre des Finances sur la taxation et le financement de la lutte antitabac été présentée pour voir les prochaines étapes et relancer les discussions.



Les membres de la coalition taxawu santé

Activity : Organiser des émissions radios et télé avec des spécialistes et un plublireportage vidéo qui sera diffusé

Cette activité a été l'occasion pour le projet de poster des articles de presse sur le contrôle du tabac et les MTN comme accélérateur du développement durable au Sénégal. Comme résultat obtenu, plusieurs communiqués de presse ont été élaborés et partagé avec la presse. Les masses média ont beaucoup contribué en publiant des articles de presse.

La LISTAB a partagé avec la coalition des acteurs de la LAT du Sénégal l'information qui circulait et selon laquelle le ministre de la Santé et de l'Action sociale et son homologue du Commerce et des Petites et Moyennes entreprises ont pris un arrêté qui a pour objet d'interdire formellement l'importation, la distribution, la vente et l'usage de la chicha ou narguilé ou tout autre appareil similaire sur l'étendue du territoire national. Ainsi, la chicha est désormais interdite au Sénégal.

A cette occasion, le Secrétaire exécutif de la LISTAB a été invité dans plusieurs émissions comme « THIEY –Dakar » pour relancer l'Etat sur le financement innovant d'une part et de l'autre l'inviter à signer l'arrêté du fait de la recrudescence des bars à chicha et de sa consommation accrue par les adolescentes/tes et les jeunes et notamment les jeunes filles et dont les conséquences sanitaires sont incommensurables.

Les invitations dans différents médias se sont multipliées pour sensibiliser les populations et les amener à prendre conscience de l'importance du financement innovant à travers la lutte contre le tabac au Sénégal.



Lors de notre passage à l'émission la Totale sur la ITV avec M KANOUTE de CICODEV membre de la coalition.

Activity . Organiser une conférence de presse pour capitaliser

A cause de la COVID, cette activité a été remplacée par un publi reportage dans la presse et ce qui a permis de produire beaucoup de papiers écrits ainsi que la presse en ligne, la télévision et radios.

<http://sante221.com/?p=1921>

<http://alifmedias.com/plaidoyer-pour-un-financement-durable-de-la-lutte-antitabac-au-senegal/>

<https://thieydakar.net/plaidoyer-pour-un-financement-durable-de-la-lutte-antitabac-au-senegal/>

<https://www.seninfosante.org/index.php/2021/01/14/plaidoyer-pour-un-financement-durable-de-la-lutte-antitabac-au-senegal/>

LUTTE ANTITABAC, OBJECTIF DE DEVELOPPEMENT DURABLE

La LISTAB plaide pour un financement durable

La Ligue sénégalaise de lutte contre le tabac (LISTAB) se lance dans un plaidoyer afin d'assurer un financement durable de la lutte antitabac au Sénégal. Cette volonté à mobiliser des fonds s'explique par le fait qu'à l'instar de beaucoup de pays africains, le Sénégal reste confronté à la problématique du financement de la lutte contre le tabac.



Mobiliser des fonds pour un financement durable de la lutte contre le tabac. Voilà l'engagement que vient de prendre la Ligue sénégalaise de lutte contre le tabac (LISTAB) se lance dans un plaidoyer afin d'assurer. Et pour ce faire, elle a fait un plaidoyer, face à cette problématique du financement de la lutte antitabac qui demeure réelle en Afrique.

Cet engagement de LISTAB découle en réalité du fait que, souligne Djibril Wélé, dans un document, «le 25 septembre 2015, les pays du monde ont adopté un ensemble d'objectifs de développement durable pour éradiquer la pauvreté, protéger la planète et garantir la prospérité pour tous dans le cadre d'un nouvel agenda de développement durable. Chaque objectif a des cibles spécifiques à atteindre dans les 15 prochaines années. La lutte contre le tabagisme fait partie des objectifs de développement durable adoptés par les dirigeants du monde, lors de l'Assemblée générale des Nations unies».

«17 objectifs ont été définis afin de lutter en faveur d'un développement durable»

Le Secrétaire exécutif de la LISTAB ajoute que «dans le prolongement des objectifs du millénaire, 17 objectifs ont été définis afin de lutter en faveur d'un développement durable. Depuis septembre 2015, la lutte antitabac figure parmi les objectifs de développement mondial. De manière plus précise encore, la mise en œuvre de la Convention-cadre de l'OMS pour

de capacités à l'endroit des leaders religieux, des parlementaires et des organisations de la société civile, il est plus qu'évident pour la LISTAB de se mobiliser pour assurer la vulgarisation de cet instrument sur toute l'étendue du territoire national».

«Le Sénégal reste confronté à la problématique du financement de la lutte contre le tabac»

Toutefois, la LISTAB, par la voix de son Secrétaire exécutif indique : «A l'instar de beaucoup de pays africains, le Sénégal reste confronté à la problématique du financement de la lutte contre le tabac. Face à cette situation, selon M. Wélé, «l'Alliance pour la convention cadre (FCA), en collaboration avec la LISTAB, mène un travail de plaidoyer pour un financement durable de la lutte contre le tabac au Sénégal, dont l'objectif est de promouvoir la santé par le biais de la taxation du tabac et de la mise en œuvre de mesures liées à la lutte antitabac au titre

des Objectifs de développement durable (ODD)». Du reste, la Troisième Réunion de haut niveau des Maladies non transmissibles, le 27 septembre 2018, au cours du 3e jour de débat général, est convoquée par la présidence de la 73e session de l'Assemblée générale. «L'objectif de la réunion était de permettre aux chefs d'Etat et de gouvernement de faire l'état des lieux des progrès accomplis pour réduire le risque de décès prématurés dus aux MNT, comme ils s'y sont engagés lors de la Première Réunion de haut niveau en 2011 et l'ont réaffirmé lors de la Deuxième Réunion de haut niveau en 2014.

«Le Sénégal a opéré des réformes progressives de structures et de niveau de taxation»

«Développer les solutions multipartites et multisectorielles de prévention et de maîtrise des maladies non transmissibles dans le contexte du Programme de développement durable à l'horizon 2030, rappelle-t-il, était la problématique posée. Et dans le domaine des mesures sur les prix et les taxes des produits du tabac, visant une réduction de la consommation et une hausse des revenus, le Secrétaire exécutif de la LISTAB souligne que «le Sénégal a opéré des réformes progressives de structures et de niveau de taxation, en se conformant aux directives de l'UEMOA en matière de droits d'accise. Il y a, en effet, eu «une unification des catégories fiscales dites «de luxe», «standard» et «économique» entre 2013 et 2015 pour atteindre le plafond de 45% dans l'espace de l'UEMOA jusqu'en 2017. Puis, une hausse de ce taux à 65% dans le cadre de la nouvelle directive de l'UEMOA sur les droits d'accise des cigarettes de décembre 2017, instituant le minimum taxable à 50% et le maximum à 150%».

«La LISTAB, dans le cadre de ce programme, compte accompagner le gouvernement du Sénégal dans la mise en place d'un système de financement durable pour réduire les risques de décès prématurés dus aux MNT et à la lutte contre le tabagisme», a conclu Djibril Wélé.

Suzanne SY

SYNDICAT DES TRAVAILLEURS DU PETROLE ET GAZ DU SENEGAL

Les travailleurs du pétrole et du gaz dénoncent «l'indifférence et l'arrogance caractérisée d'une grande majorité d'employeurs»

Le Bureau exécutif national du Syndicat national des travailleurs du pétrole et gaz du Sénégal (SNTPGS), affilié à la CNTS-FC, s'est réuni pour statuer sur la situation qui prévaut dans le secteur des hydrocarbures et l'état des négociations du projet de convention collective du sous-secteur du transport d'hydrocarbures. Egalement, sur l'incendie déclaré dans un puits de gaz à Ngafliaga et la situation des travailleurs de FORTESA et l'évaluation des actions menées dans le cadre du plan d'actions mis en œuvre depuis le dépôt du préavis de grève en septembre 2019.

Et c'est ainsi que le SNTPS a exprimé sa solidarité aux travailleurs et au top management de la société FORTESA, et à l'ensemble des populations des localités, à la suite de l'incendie d'un puits de gaz dans le site d'exploitation de NGADIAGA. «C'est dans ce même élan, que le Bureau exécutif national du Syndicat des travailleurs du pétrole et du gaz du Sénégal, exprime sa profonde compassion à la famille de Henry Guernon, ingénieur américain, qui a perdu la vie dans cet accident, et présente en cette douloureuse circonstance, les condoléances les plus attristées et les plus émues à sa famille et à ses collaborateurs», peut-on lire dans le communiqué.

«Par ailleurs, la pandémie de la Covid-19, qui n'a épargné aucun pays monde, a frappé de plein fouet notre pays le Sénégal. Conscient en plus de cela, des effets dévastateurs de cette pandémie sur notre économie fragile, le BEN salue les mesures mises en place par l'Autorité pour endiguer sa propagation. Le BEN constate, pour s'en réjouir la capacité de

résilience des sociétés et entreprises du secteur du pétrole et du gaz», se réjouit le syndicat, avant de noter : «Aujourd'hui, face à l'avènement d'une 2e vague de la pandémie, le BEN lance un appel aux acteurs du secteur pour une vigilance accrue dans l'application diligente des mesures de protection édictées par les autorités sanitaires».

Aussi, le BEN du SNTPGS se félicite de la mobilisation massive et l'engagement des travailleurs dans toutes les sections syndicales, conformément aux directives du plan d'actions arrêté à la suite du dépôt du préavis de grève en souffrance depuis plusieurs mois.

«Fort de tout cela, le Bureau exécutif national exhorte les délégués du personnel, les délégués syndicaux et les travailleurs, membres du SNTPGS FC, à se tenir prêts à tout appel de leur organisation», mentionne-t-il.

«Malgré la forte mobilisation observée dans le sous-secteur du transport au cours de la tournée de sensibilisation, le SNTPGS-FC continue de subir l'indifférence et l'arrogance car-

actérisée d'une grande majorité d'employeurs du sous-secteur des transports d'hydrocarbures, faisant fi de la volonté d'autorité de tutelle de faciliter les négociations de la convention collective de branche du sous-secteur des transports d'hydrocarbures et la résolution du conflit de Gazal transport sous l'arbitrage de l'administration du travail se désole le syndicat.

A ce titre, il rappelle que «la négociation de convention collective de branche du sous-secteur des transports routiers d'hydrocarbures, et le combat contre les violations des droits et libertés syndicaux des travailleurs, constituent les points centraux de la plateforme revendicative, objet d'un préavis de grève toujours en vigueur. Ne pouvant attendre davantage sans agir, le SNTPGS réitère son engagement et sa détermination à faire aboutir la plateforme minimale, ou du préavis».



Aissatou Mb. COULIB

LUTTE CONTRE LE TABAC AU SÉNÉGAL

La Listab plaide pour un financement durable

La Ligue sénégalaise contre le tabac (Listab) ne lâche pas du lest. Après le vote et la promulgation de la loi, elle compte appuyer le gouvernement pour l'obtention d'un système de financement durable, afin de réduire les risques de décès prématurés dus aux maladies non-transmissibles et au tabac.



Illustration

— VIVIANE DIATTA

Le Sénégal a voté, en mars 2014, la loi antitabac. Deux semaines après son adoption, cette loi a été promulguée par le président de la République et insérée au "Journal officiel" de la République du Sénégal. Depuis, des actions sont menées par la Ligue sénégalaise contre le tabac (Listab) pour la vulgarisation et l'adoption de cette loi.

Mais le Sénégal, renseigne le secrétaire exécutif de la Listab, Djibril Wélé, dans un communiqué parvenu à "EnQuête", comme beaucoup de pays africains, est confronté à la problématique du financement de la lutte contre le tabac. Sur ce, explique M. Wélé, la Listab compte

accompagner le gouvernement du Sénégal dans la mise en place d'un système de financement durable pour réduire les risques de décès prématurés dus aux maladies non-transmissibles (MNT) et à la lutte contre le tabagisme.

L'Alliance pour la Convention-cadre (FCA), en collaboration avec la Listab, mène un travail de plaidoyer pour un financement durable de la lutte contre le tabac au Sénégal. "L'objectif est de promouvoir la santé par le biais de la taxation du tabac et de la mise en œuvre de mesures liées à la lutte antitabac au titre des objectifs de développement durable (ODD)", fait-il savoir.

Car, ayant porté le processus de vote de la loi antitabac du pays par

des actions de plaidoyer, de lobbying et de renforcement de capacités à l'endroit des leaders religieux, des parlementaires et des organisations de la société civile, il est plus que nécessaire de se mobiliser pour assurer la vulgarisation de cet instrument sur toute l'étendue du territoire national.

D'autant que, souligne Djibril Wélé, lors de la troisième réunion de haut niveau des Nations Unies sur les MNT, le 27 septembre 2018, ce débat a été soulevé. Il s'agissait, dit-il, de permettre aux chefs d'État et de gouvernement de faire l'état des lieux des progrès accomplis pour réduire le risque de décès prématurés dus aux MNT. "Parce que ces chefs d'État se sont engagés, lors de la première réunion de haut niveau en 2011, de développer les solutions multipartites et multisectorielles de prévention et de maîtrise des maladies non-transmissibles dans le contexte du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Ils ont réaffirmé, au cours de la deuxième réunion en 2014, leur engagement".

S'agissant des prix et des taxes des produits du tabac visant une réduction de la consommation et une hausse des revenus, le Sénégal a opéré des réformes progressives de structure et de niveau de taxation. Cela, en se conformant aux directives de l'UEMOA en matière de droits d'accise. C'est-à-dire unification des catégories fiscales dites "de luxe", "standard" et "économique" entre

III. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Conclusion

Fort de ce qui précède, la prise de conscience est effective ainsi que la volonté politique des pouvoirs publics de la lutte antitabac. Malheureusement, des problèmes matériels, financiers, et humains (formation) constituent des obstacles majeurs.

Le gouvernement doit aller dans le sens de corser d'avantage les mesures qui peuvent avoir des impacts significatifs dans la baisse de la consommation du tabac dans notre pays.

La meilleure mesure pour faire baisser la prévalence du tabac est d'augmenter les taxes, et que pour avoir un impact réel sur la baisse de consommation toute augmentation doit être basée sur les prix de ventes.

Nous constatons tous pour le déplorer que dans les pays de la CEDEAO, le total des taxes, hors Tva, ne représente que 30 % du prix moyen de vente des cigarettes, alors qu'il est de 62% en moyenne dans les pays de l'Union européenne (UE). Ce qui est en deçà du taux d'au moins 70% fixé par la Convention cadre de lutte contre le tabac de l'OMS.

Dans l'espace CEDEAO le taux de taxation est très faible d'où l'urgence pour les états membres de mettre en application la nouvelle directive de la CDEAO, qui il faut le dire rencontre de fortes pressions pour qu'elle ne soit pas appliqué.

Les taxes qui sont appliqués sur les produits du tabac doivent représenter 70% ou plus de la valeur des produits, et que pour que cela ait un sens il faut nécessairement une harmonisation des deux directives de la CEDEAO et de l'UEMOA.

Le projet a été le fer de lance de ce processus de conscientisation des acteurs de la lutte antitabac sur le financement innovant à travers des activités comme le plaidoyer, la formation et le partage d'expérience en vue d'atteindre les objectifs fixés en perspective.

Recommandations

- ❖ Nécessité de mettre en place une cellule chargée de la compilation des données statistiques sur le tabac pour avoir plus d'éléments de plaidoyer;
- ❖ Procéder à la mise à jour régulière du modèle TaxSIM ;
- ❖ Mener le plaidoyer auprès des décideurs pour une création des taxes parafiscales dont une partie substantielle sera dédiée au PNLT et la mise sur pied d'un comité de réflexion pour l'opérationnalisation des dispositions;
- ❖ Le Ministère de l'Economie et des Finances devrait prendre toutes les dispositions nécessaires pour que les fonds soient alloués au Programme national de Lutte contre le Tabac et à la société civile ;

ANNEXES

Association des Maires du Sénégal

00 N°005 AMS/PDT/SG/SP/CTAB/AG



Dakar le,

15 JAN, 2021

Le Président

Objet : Document de Plaidoyer budgétaire

Réf : V/L du 07 décembre 2020

Monsieur le Président,

Vous avez, par lettre en date du 07 décembre 2020, bien voulu demander, à l'Association des Maires du Sénégal, de participer au plaidoyer en faveur de l'augmentation des crédits alloués au Ministère de la Santé et de l'Action Sociale (MSAS) et pour la mise en place de mécanismes pour financer la lutte contre le Tabagisme, les Maladies non-Transmissibles (MNT) et la Couverture Maladie Universelle (CMU).

Je vous remercie de votre intérêt pour un système de santé plus innovant, plus opérant, visant à promouvoir des changements structurels, à l'effet de contribuer à la mise en place de politiques de santé publique justes et efficaces.

En effet, le secteur de la santé publique en Afrique est très peu financé par les Etats et la récente crise sanitaire a, par ailleurs, fini de prouver que nos états ne peuvent plus continuer à compter sur les subventions internationales pour se construire une santé publique forte, capable de répondre à des défis sanitaires majeurs.

J'ai été agréablement surpris par le degré de créativité que votre projet laisse transparaître et j'ai donc hâte d'en discuter avec vous tous les détails.

Je vous prie de croire, **Monsieur le Président de la Ligue Sénégalaise Contre le Tabac**, à l'expression de mes salutations distinguées.

Monsieur Amadou Moustapha GUEYE
Président de la Ligue Sénégalaise Contre le Tabac
Dakar